



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°07 du 17 mai 2023

Cette fin de semaine, le temps sera sec et ensoleillé.

L'essentiel de la semaine

Céleri : poursuite du vol de la mouche de la carotte en vallée de Seine et près de Rouen.

Chou : altises et pucerons à surveiller car conditions favorables.

Oignon : conditions défavorables au mildiou.

Poireau : très peu à pas de thrips dans les parcelles.

Salade : pucerons présents dans certaines parcelles.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Sommaire :

CELERI :	2
CHOU - NAVET :	3
OIGNON :	4
POIREAU :	5
SALADE :	7
Notes nationales biodiversité :	7
« Méthodes alternatives :	8
Des produits de biocontrôle existent »	8
Annexe note nationale abeille 2023	8



Webinaire "Gestion des adventices toxiques en culture légumière"

UNILET et Agro-Transfert Ressources et Territoires vous invitent au webinaire de restitution du programme GAROTOX, subventionné par le CASDAR, le 30 mai 2023 de 14h à 17h.

Gestion des adventices toxiques en culture légumière :

- Quels sont les enjeux du désherbage en légumes de plein champ ?
- La qualité des légumes destinés à l'industrie est-elle impactée par la réduction des herbicides ?
- Comment intégrer la menace des alcaloïdes toxiques dans les itinéraires de gestion des adventices à l'échelle de la rotation ?

<https://ecophytopic.fr/piloter/webinaire-gestion-des-adventices-toxiques-en-culture-legumiere>



CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	1 parcelle de céleri rave	Jeunes plants
76	Est Rouen	1 parcelle de céleri rave	
14		3 parcelles de céleri rave	
50	Surtainville	1 parcelle de céleri rave	
	Val de Saire	3 parcelles de céleri branche	

Bon état sanitaire des parcelles.

Mouche de la carotte :**Piégeage :**

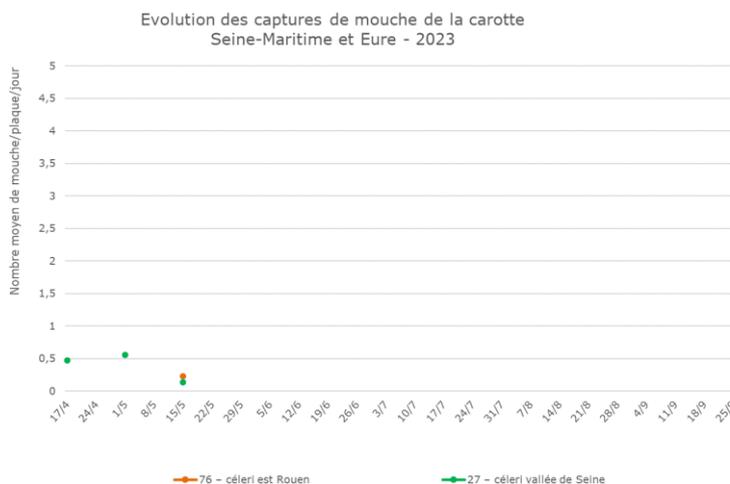
Des captures sont enregistrées dans les deux parcelles de céleri.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Evolution du risque :

Le premier vol est en cours en vallée de Seine et autour de Rouen. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Maintenir le bâchage sur les cultures précoces.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes n'émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Observations :**

Aucune galerie n'a été observée sur les plants.

Piégeage :

Aucune mouche n'a été piégée depuis le précédent bulletin.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.



Mouche du céleri et galerie avec asticot de mouche du céleri (Sileban)

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
 Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Puceron :

Des pucerons sont présents dans certaines parcelles de céleris.

 La présence de coccinelles adultes est notée dans le Calvados.

Seuil indicatif de risque :

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	1 parcelle	Jeunes plants à 9 feuilles
76	Vallée de Seine	1 parcelle	
50	Surtainville	1 parcelle chou	
		1 parcelle navet	
	Val de Saire	5 parcelles chou 2 parcelles navet	

Bon état sanitaire des parcelles.

Mouche du chou :**Observations :**

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Les captures dans les parcelles de choux sont très faibles et stables dans le val de Saire (moyenne : 0,1 mouche/piège/semaine) et nulle à Surtainville. Elles sont nulles pour les deux secteurs en parcelles de navets.

Evolution du risque :

Pour le moment activité quasi nulle de la mouche du chou dans les parcelles suivies. A suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Altise :**Observations :**

La présence d'altises est en augmentation dans la parcelle proche de Rouen et touche 80% des plantes contre 55% dans le précédent bulletin.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions sèches et ensoleillées sont favorables à ce ravageur. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Pucerons verts et cendrés :

Des pucerons verts sont observés dans trois parcelles du nord Cotentin sur 4 à 8% des plantes.

Evolution du risque :

Pour le moment leur présence est **faible**. Evolution à surveiller car les conditions climatiques actuelles sont favorables à leur développement. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation et l'action de la faune auxiliaire.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles de semis 1 parcelle de bulbilles	De 1 à 2 feuilles pour les semis jusqu' à début bulbaison pour les oignons blancs
27	Vallée de Seine	1 parcelle oignon blanc/botte	
76	Proche Rouen	1 parcelle oignon blanc/botte	
50	Mont St Michel	2 parcelles semis 1 parcelle bulbilles	

Bon état sanitaire des parcelles.

Mildiou :**Observation :**

Quelques taches de mildiou sont signalées dans la parcelle d'oignons blancs située en vallée de Seine.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermo-thérapie : utiliser la thermo-thérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).

- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Le temps sec et ensoleillé actuel n'est pas favorable à son développement. Evolution à suivre notamment en cas de forte rosées le matin car le risque est présent pour tous les oignons à proximité de la parcelle avec symptômes.

Thrips :

Observations :

Des thrips (1 à 5 par plante) ont été observés dans une parcelle d'oignons blancs sur 75% d'entre eux.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Evolution à suivre notamment sur les oignons blancs car les conditions climatiques sont favorables à leur développement. **Observez** régulièrement vos parcelles.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle semée	
76		1 parcelle plantée	
50	Mont Saint Michel	3 parcelles de poireaux plantés	De crochet à 5 feuilles
	Créances	2 parcelles de pépinière dont 1 en AB	
		3 parcelles de poireaux plantés	
	Surtainville	1 parcelle de pépinière	
	Val de Saire	1 parcelle de poireaux plantés	
		4 parcelles de poireaux plantés	

Bon état sanitaire des parcelles.

Mouches de l'oignon et des semis :

Observations :

Aucune attaque n'est observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Des mouches des semis et de l'oignon ont été piégées dans le nord Cotentin.

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>		Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>	
	Sem 18	Sem 20	Sem 18	Sem 20
Surtainville	2	0	0.25	0
Val de Saire	7	2	0	0,5
Créances	Mise en place	6	Mise en place	0,5

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :

Une activité de ces deux mouches est enregistrée dans les parcelles.

Le risque reste **moyen** dans les parcelles de pépinières notamment si le sol est fraîchement travaillé. Eviter le débâchage des pépinières pour le moment.

Gestion du risque :

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Thrips :**Observations :**

Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

nb moyen de thrips/plaque/jour	Semaine 18	Semaine 20
Val de Saire	0,38	0,47
Surtainville	/	0,42

Éléments de biologie :

L'adulte *Thrips tabaci* est jaunâtre, il mesure de 0,8 à 1,2 mm et le mâle est plus petit que la femelle. Les antennes ont 7 articles et les ailes sont jaune-marron.

Plantes-hôtes :

Thrips tabaci est très polyphage, il attaque l'oignon, le poireau, la tomate, la pomme de terre, le tabac, le pêcher, le chou, la luzerne, la laitue ainsi que la betterave. (source Ephytia)



Adulte (Wikipedia)

Pour en savoir plus sur cet insecte : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/thrips-du-tabac-et-de-loignon>

Evolution du risque :

Le temps sec actuel et annoncé pour la fin de semaine est favorable à son développement. La pression est à ce jour quasi nulle dans les parcelles.

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		2 parcelles	Jeunes plants à proche récolte
27		1 parcelle	
14		5 parcelles	
50	Mont Saint Michel	4 parcelles	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	3 parcelles	

Bon état sanitaire des parcelles.

Puceron :**Observation :**

La présence de pucerons est signalée dans quatre parcelles du réseau sur 5 à 96% des laitues. Ces parcelles sont situées en ex-Haute-Normandie et sur le secteur de Créances. Cette présence va de quelques individus jusqu'à début de colonies.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.

**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

**Evolution du risque :**

Le risque est globalement **faible à moyen** sur certains secteurs en présence de colonies. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Sclérotinia :

La présence de sclérotinia est observée dans les parcelles notamment dans les séries précédemment bâchées.

Evolution du risque :

Pour cette maladie les stades proches de la récolte sont très sensibles. Pour le sclérotinia, les attaques sont liées à l'historique de la parcelle.

Notes nationales biodiversité :



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.
<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :
<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
 Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Note nationale abeille 2023

https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note_nationale_abeille_reglementation_04-2023.pdf

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière